



Résolution refusées à l'AG

Par **Alain Jung**, le **13/10/2018** à **09:46**

Bonjour à toutes et tous.

Je suis copropriétaire et président du conseil syndical d'une copropriété de 40 logement.

J'ai une question..

Lors de l'AG 2018 une résolution concernant des travaux. (cheminement piéton) à été refusée , largement.

Le syndic envisage de représenter cette résolution en 2019.

Cela risque de durer longtemps.

Quel pensez vous ?

Cordialement

Alain

Par **amajuris**, le **13/10/2018** à **10:21**

bonjour,

de nombreuses propositions de résolutions sont présentées chaque année à l'a.g. du syndicat des copropriétaires.

est-ce le syndic ou un copropriétaire qui est à l'origine de cette proposition.

rien n'interdit qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'A.G.successives.

il suffit de voter contre à chaque fois.

salutations

Par **Alain Jung**, le **13/10/2018** à **11:10**

Merci pour votre réponse.
Cordialement